**A169.**

|  |  |
| --- | --- |
| *Karl an Ferdinand.* | *1525 Dezember 18. Toledo.* |

Bedrückungen des Kapitels von Besançon von seiten der Stadt, Vollmachten für F, Ordnung in dieser Sache zu schaffen.

The chapter of Besançon is under siege by the city. Mandates for F to clear up the matter.

Wien, St.-A. Hs. B. 595 I. Bl. 13. Kopie.

Druck: Familienkorrespondenz Bd. 1, Nr. 169, S. 355.

Mon bon frere, j’ai entendu que l’archevesque et les venerables du chapitre de ma cité imperiale de Besançon ont receu plusieurs griefz, injures et dommaiges que journellement leur sont renouvelléz par les gouverneurs et autres de mad. cité non seullement au tres grant prejudice et interez des personnes, biens, drois et previleges desd. archevesque et chappitre, mais au scandale du peuple et mauvais exemple d’autres mes subjects. Dont si remedié n’y estoit, comm’il appartient, pourroit succeder la desolacion et perdicion de mad. cité et seroient contrainctz lesd. de chappitre pour vivre en paix eulx retirer et absenter, en delaissant leur eglise dont noz predecesseurs sont fondateurs et singuliers bienfacteurs. Et que pis est, m’a aussi esté remonstré que en mad. cité pululent et sont desia eslevéz plusieurs judices et tachés de la mauldicte secte Lutheriane. Toutes lesquelles choses, s’ainsi estoient, me seroient à regret et desplaisir et ne les vouldroie aucunement souffrir, croistre, ne venir plus avant, mais y prevenir par tous remedes et moyens possibles et necessaires. A ceste cause ai fait despecher commission sur aucuns bons personnaiges, comme le tout pourrez veoir par les copies, que vous envoie. Ce neantmoings pour austant, mon bon frere, que je desire grandement estre entendu en ces affaires, vous en ai bien voulu advertir et escripre, actendu mesmement ma longtaine absence et que lesd. archevesque et du chappitre ne pourroient pour le temps de present si promptement recourir à remede devers moi, si vous prie, mon bon frere, que comme mon lieutenant general en l’empire, auquel j’ai toute enthiere confidence, tenez main et donnez ordre par tous les meilleurs moyens que possible vous sera que telles insolences soient appaisées et ne viennent à plus d’effect et aussi, pour ce que pourroit estre lesd. gouverneurs et autres dessusd. ne se vouldroient ranger à la raison, ains continuer en leurs mauvaises emprinses, je desire et vous requiers tres à certes, vous donnant toute auctorité et puissance, quant à ce que pourvoyez ausd. archevesque et venerables dud. chappitre de telles provisions, assistences, aide et adresse que besoing leur sera selon justice et raison, tout ainsi que je feroie et pourroie faire moi-mesmes. Et singulierement donnez telz remedes et si bon ordre contre les notéz et entachéz desd. erreurs Lutheriains que dieu en soit louhé et sa foi exaulcée sans y espargner personne quelconcque de maniere que pis n’en advienne et que je n’aie plus telles complainctes, me advertissant de ce que en sera fait et vous me ferez plesir. Priant dieu atant etc.

De Toledo, le 18e de decembre 1525.